

Rapport d'activité



Centre Alexandre Dumas Paris

17 rue Froment - 75011 Paris - Tel. 01 56 98 20 70
centre-dumas-paris@vivre-asso.com



le parcours ensemble

Association Vivre

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1955
www.vivre-asso.com

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

Sommaire

I. QUI SOMMES-NOUS ?	3
1. L'association d'entraide Vivre en 2018-----	3
2. Élément du projet d'établissement ou de service-----	5
3. Population(s) et activités-----	8
3.3 L'activité-----	9
II. PERSPECTIVES 2019	15
1. Suivi de la démarche qualité -----	15
III. ANALYSE DU RESULTAT	17
1. Charges de personnel-----	17
1.1 Charges du personnel salarié-----	17
1.2 Autres charges relatives au groupe II -----	17
3. Produits de la tarification -----	19
4. Produits autres que ceux de la tarification -----	19
4.1 Autres produits relatifs à l'exploitation -----	19
4.2 Produits financiers et non encaissables -----	19
5. Investissements -----	19
IV. SYNTHÈSE DU RESULTAT	20
1. Détermination du résultat au titre de l'exercice 2018 -----	20
2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice -----	20

I. Qui sommes-nous ?

1. L'association d'entraide Vivre en 2018

Impossible de résumer en un préambule l'activité d'une association et même d'un établissement ou d'un service pendant un an : il y a tant à dire, de différents points de vue. Et chacun sachant d'expérience que le détail de l'un est l'important de l'autre, la construction d'un point de vue commun reste une gageure incitant à la prudence. Ce pourquoi, nous sentons bien qu'un rapport d'activité pertinent serait **un rapport partenarial d'activités partenariales**. Une telle aventure n'étant pas encore expérimentée on ne saurait qu'imaginer ce que pourrait être la conjonction de différents points de vue : rapport d'activité de la personne accompagnée, du professionnel « en lui-même » et avec l'équipe, celui des partenaires et last but not least celui des administrateurs...Le vertige nous saisit devant de telles encyclopédies qui auraient pourtant leur légitimité!

Ce sont sans-doute les lignes de croisements de ces récits qui font sens collectif ; elles représentent l'aventure partagée, avec ses doses de familiarités, de prises de risque ensemble et de surprise permettant de découvrir derrière l'inattendu l'énoncé d'une question fondamentale.

Par exemple cette phrase, prononcée par un stagiaire du CRP, que nous avons beaucoup citée en 2018 et que nous citerons probablement longtemps :

« Nous sommes une association de personnes handicapées, il serait grand temps de savoir ce que nous pouvons faire pour les valides ! »

Comment mieux faire comprendre que le désir d'apporter au bien commun est le désir fondamental de tout être humain quel que soit son état de santé ? Comment mieux faire comprendre que la mission de notre association consiste à comprendre ce désir, à l'interpréter et à lui donner forme avec la personne accueillie, par une démarche où le co-auteur est au service de l'auteur ?

La société inclusive n'a pas de meilleures fondations que la reconnaissance et l'expression de ce désir dans le cadre de la citoyenneté et dans une démarche partenariale inscrite dans une cité ouverte (ou à ouvrir !) : nous ne travaillons jamais seuls !

C'est bien ce que nous avons partagé ensemble lors de la journée partenariale du 13 décembre qui portait pour titre « **Construire une société inclusive : une démarche partenariale !** ». Et les participants ont bien en mémoire la force des énoncés des personnes accompagnées et des professionnels et l'apport des partenaires du monde de l'art ou de l'entreprise par exemple, ainsi que les encouragements explicites de l'ARS (via le délégué territorial du Val de Marne, Eric Véchard) et de la vice-présidente du Conseil Départemental du Val de Marne, Brigitte Jeanvoine, et jusqu'aux paroles de la Présidente du Comité National Consultatif des Personnes Handicapées, Dominique Gillot concluant la matinée par un retentissant : « **Comptez-moi parmi vous !** ».

2018 fût notamment cela au niveau collectif et, fait d'importance pour l'association, 2018 fût aussi l'année du **passage de relais entre deux Présidents**. Le Dr Luc Frossard, quittant la Présidence après 32 ans de mandat a pu, le 13 décembre, dialoguer avec des jeunes (n

situation de handicap ou non, personnes accompagnées, professionnelles de l'association ou d'autres horizons), sur le sens de l'engagement associatif. Quelle leçon pour tous...

Le Dr Jean-François Havreng, vice-Président lui succède maintenant, gardant la ligne du projet fondateur.

C'est dans ce contexte en mouvement et mouvementé que les équipes ont soutenu et développé l'activité qui est ici présentée dans une forme qui, vous l'avez compris, n'en donne qu'un aperçu...

2. Élément du projet d'établissement ou de service

Le Centre Alexandre Dumas de Paris est un service de Pré-Orientation Spécialisée pour des personnes en situation de handicap psychique. Il accueille des adultes, bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé délivrée par la CDAPH vers un stage de Pré-Orientation Spécialisée (POS). Les personnes accueillies ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiatriques ou psychologiques importants, étape de transition associant dynamique de groupe et individualisation. Il permet aux personnes en situation de handicap de s'inscrire dans un processus d'élaboration et de positionnement sur un projet professionnel et de vie, tant protégé que de droit commun. Le travail d'évaluation des potentialités de la personne est mené en collaboration avec elle, dans un souci d'explicitation et de partage des conclusions. Le projet est co-construit et validé avec la personne accompagnée et un compte-rendu est adressé à la CDAPH afin de proposer une préconisation visant à l'aider et à prendre une décision relative à son projet professionnel.

Rencontres avec la POS de l'ADAPT d'Evry

Au cours de l'année 2018, nous avons organisé des réunions d'échanges avec la Pré-Orientation Spécialisée (POS) de l'ADAPT d'Evry et la POS de Gentilly.

Il y a peu de POS sur l'Île de France, aussi, il nous paraissait important de partager nos points de vue et nos pratiques avec l'ADAPT.

Les 2 POS ont des objectifs communs mais une pratique et une organisation quelque peu différente.

Il s'agit de repérer nos points communs mais également nos divergences, d'apprendre des spécificités de chacune des structures, de mettre en perspective les difficultés rencontrées.

Nous avons commencé à échanger sur le déroulement de la phase de pré-admission pour chacune des POS. Nous faisons le même constat sur la demande importante de stage de POS, dont un long délai d'attente en découle, et qui mobilise de façon importante les équipes, temps de préparation indispensable à l'entrée en stage.

Concernant l'organisation du stage, la POS de l'ADAPT propose une progressivité dans le temps de présence alors que la POS du Centre Alexandre Dumas correspond à un plein temps de 30h pendant les 6 mois. Dans les 2 cas, un temps d'adaptation est nécessaire pour suivre le rythme du stage.

La composition de l'équipe est également différente car les professionnels de la POS de l'ADAPT ont des rôles et fonctions différents (Psychologue, formateur technique, chargé d'insertion, psychiatre, assistante sociale). Sur la POS du Centre Alexandre Dumas, l'équipe est constituée d'une cheffe de service, un psychiatre et 7 formateurs spécialisés. Ces derniers ont tous le même statut quelque soit leur niveau de formation, ils ont les mêmes tâches. Bien sûr, la référence est présente au sein des 2 dispositifs : un professionnel accompagne un stagiaire tout au long de son stage.

Nous allons continuer, au cours de l'année 2019, à travailler sur différents thèmes tels que le travail d'équipe avec les rôles et fonctions de chaque professionnel, la référence et l'accompagnement du travail d'orientation professionnelle.

✚ Formation Mutualisée « Addictions et Pathologies Mentales »

Nous accompagnons des personnes adultes en situation de handicap psychique durant 6 mois dans l'élaboration d'un projet d'insertion socioprofessionnelle. L'équipe de professionnels se trouve fréquemment démunie dans ce travail d'accompagnement face aux problématiques récurrentes liées aux consommations de drogues et plus spécialement d'alcool : état d'ébriété rendant inapte au travail, reconsommations brutales après une période d'abstinence déstabilisant l'accompagnement, passages à l'acte liés aux consommations, inquiétudes pour l'état de santé des personnes, sur les interactions entre les produits et les médicaments, etc.

Par conséquent, pour accompagner au mieux ce public, nous avons organisé une formation mutualisée avec les 2 équipes de formateurs spécialisés, le psychiatre, la cheffe de service et la chargée d'insertion de Sherpa.

Cette formation, proposée par l'IREMA sur 3 jours, est animée par le directeur d'un CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues), un psychiatre et un psychologue clinicien.

L'objectif est de comprendre les intrications entre la pathologie et les conduites addictives afin de mieux accompagner les stagiaires dans leur parcours d'insertion professionnelle.

À partir de l'expérience professionnelle des participants, la formation a permis de consolider les connaissances sur les substances psychoactives et leurs usages. Elle a été également l'occasion d'une sensibilisation à la réduction des risques et des dommages.

L'intervention de la psychiatre a permis d'interroger la rencontre entre clinique Psychiatrique et usage de produits psychotropes. Les conduites addictives peuvent apparaître comme un obstacle au soin en santé mentale. Pourtant, les produits psychotropes ont également, pour certains, une fonction de soutien, d'aide et de stabilisation.

Puis le psychologue clinicien a abordé la question suivante : « Comment parler des conduites addictives au stagiaire ? » En effet, il est important de faire l'avance de la parole sur la problématique, alors même qu'elle est le plus souvent déniée, afin de pouvoir envisager par la suite une orientation vers une structure adaptée.

✚ Participation à « Un Jour Un métier en Action »

Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap, la Pré-Orientation Spécialisée (POS) d'Alexandre Dumas s'est une nouvelle fois porté partenaire auprès de l'AGEFIPH dans le cadre de « un jour, un métier en action ».

L'objectif « d'un jour, un métier en action » est de permettre à une personne en situation de handicap de passer **une journée en entreprise**, en **binôme avec un salarié**, et se familiariser ainsi avec un secteur d'activité ou un nouveau métier.

La personne accueillie dans un service découvre le temps d'une journée un métier, et ce aux côtés d'un salarié, son tuteur. Ceci lui permet dans une démarche de construction de parcours ou de recherche d'emploi, de vérifier et/ou de valider son intérêt pour le métier ou le secteur de son choix.

Pour l'entreprise, il s'agit de rencontrer en situation réelle, des personnes en situation de handicap dont les profils pourraient l'intéresser, de sensibiliser ses collaborateurs aux questions relatives à la non-discrimination et à l'intégration des personnes en situation de handicap.

Ainsi, 10 stagiaires de la Pré-Orientation Spécialisée d'Alexandre Dumas ont pu bénéficier de cette action, soit un tiers de l'effectif global présent, ces immersions en situation de travail ont permis à plusieurs d'entre eux de valider leur projet professionnel.

Témoignage Mr E. stagiaire :

« Ce fut une journée très agréable, je me suis rapidement senti dans mon élément. J'ai vraiment pu découvrir les tâches effectuées par le comptable. Cela me confirme dans mon projet de me former à ce métier qui correspond tout à fait à mes attentes »

Témoignage Mme F. stagiaire:

« J'ai été très bien accueillie par la directrice. Le chef cuisinier et tout le personnel étaient très avenants et spontanés avec moi. Ils m'ont rapidement montré et appris à faire des plats. Je remercie toute l'équipe pour cette journée »

Les sorties culturelles

Les sorties culturelles sont une activité à part entière dans le stage de Pré-Orientation Spécialisée. Les personnes sont encouragées à s'approprier un domaine qu'il considère souvent comme inaccessible, la culture.

Les guides conférenciers leur en facilitent l'accès, expliquent les codes et valorisent leurs regards sur les œuvres. Ces dernières années nous avons privilégié des partenariats réguliers avec des guides qui connaissent le public et sont sensibles à l'inclusion de ce public éloigné de la vie sociale et culturelle.

"Voici plusieurs années que je travaille régulièrement, et avec grand plaisir, pour le centre Alexandre Dumas. J'apprécie la simplicité des relations de confiance que j'entretiens avec les encadrants et la spontanéité des réactions des usagers lors des conférences en salles ou durant les sorties de terrain. C'est très agréable d'être questionné par les stagiaires et aussi de constater le respect que les encadrants leurs témoignent.

Je sais que les thèmes sont choisis par les stagiaires et que les sorties sont préparées en amont et retravaillées après coup, ce qui est très valorisant pour mon travail, qui n'est pas qu'une simple balade pour passer le temps.

Je m'étonne toujours avec plaisir de la diversité de profil des stagiaires alors que la plupart des groupes qui me sollicite est plutôt homogène.

J'espère contribuer, par nos balades communes, au retour de la confiance en soi que les participants recherchent et suis très heureux de notre collaboration."

Jacky Libaud, conférencier, balades aux jardins

"Je suis médiatrice culturelle en charge des visites guidées au Maif social club. Depuis 2017, la Maif a créé ce lieu culturel pour tous, dont le but est tous les trois mois de réfléchir tous ensemble sur un sujet d'actualité, de société à travers une exposition d'artistes contemporains, des conférences et des ateliers.

J'ai eu le plaisir d'accueillir l'association Vivre, le centre Alexandre DUMAS lors de trois expositions : Agoramania (sur la ville collaborative), O Boulôt ! (sur les nouvelles formes de travail) et Escales en vue ! (sur les questions de mobilité et de voyage). A chaque visite, un vrai dialogue, un vrai échange s'est installé autour des thèmes. Cela a toujours enrichi ma vision sur les expositions car les personnes apportaient leur point de vue.

J'espère de nouveau vous recevoir en 2019 pour d'autres découvertes !"

"C'est un travail d'équipe convivial, qui s'effectue dans la bonne humeur. C'est stimulant intellectuellement de s'intéresser à des lieux culturels. Cela permet de faire du travail d'investigation sur ordinateur, il faut en effet trouver différentes informations nécessaires aux visites."

Témoignage de Mr P, stagiaire.

3. Population(s) et activités

Le dispositif de La Pré-Orientation Spécialisée (POS)

Conformément aux finalités de l'Association gestionnaire reconnue d'utilité publique, le Centre de Pré Orientation Spécialisée assure depuis 1972 une mission de service public : favoriser l'insertion professionnelle des personnes présentant des troubles psychiatriques ou psychologiques importants.

Public pouvant bénéficier de la prestation

Le stage de Pré-Orientation Spécialisée (POS) accueille des personnes orientées par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) de leur département d'habitation. Elles bénéficient d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), du fait de troubles psychiques reconnus, identifiés et théoriquement stabilisés.

Durée de l'accompagnement

La durée du stage de Pré-Orientation Spécialisée (officialisée par l'agrément de 1989) est de six mois depuis l'ouverture du centre en 1972. C'est en effet le temps nécessaire pour permettre à cette population en grande difficulté, avec tout ce qui touche à la pensée, et au rapport à la réalité, à l'autre, à soi, de reprendre suffisamment confiance en elle et en l'équipe pour élaborer, mûrir et valider un projet d'insertion professionnelle.

Nombre de places

Le stage de Pré-Orientation Spécialisée sur le site de Paris offre 30 places réparties en trois groupes de 10 personnes maximum. Ce nombre permet de créer une dynamique de groupe tout en favorisant une socialisation de proximité.

Mission

Le dispositif de Pré-Orientation Spécialisée a pour mission de permettre au public accueilli de s'inscrire dans un processus d'élaboration et de positionnement sur un projet professionnel et de vie, tant protégé que du droit commun.

Objectifs principaux

Face à la demande officielle de préconisation requise par la CDAPH, aux attentes formulées par les stagiaires et enfin par souci de faire cheminer et de guider le stagiaire dans un processus d'autonomisation dans la construction de son projet, nous avons dégagé des objectifs principaux :

- Réinvestir des activités intellectuelles, manuelles et sociales
- Retrouver un rythme de vie et de travail satisfaisant compatible avec des activités qui mènent à l'insertion professionnelle
- Retrouver confiance en soi
- Favoriser l'autonomisation

- Se confronter à des espaces de socialisation
- Permettre un échange sur la question du handicap en vue de l'insertion professionnelle
- Maintenir une veille médicale et un soutien aux soins, parallèlement aux changements opérés par le stage.

Dispositif pédagogique

Le stage de Pré-Orientation Spécialisée s'appuie sur des activités (en ateliers) dont les modalités (en collectif, en individuel, obligatoires, facultatifs, articulés entre eux) apportent une complémentarité entre repères, souplesse et stabilité. Le temps et l'espace sont structurés par un emploi du temps.

Un atelier plus spécifiquement tourné vers l'élaboration du projet professionnel sert de fil conducteur. A partir de la moitié du stage la personne est amenée à réaliser des démarches extérieures liées à son projet pour l'explorer et le valider (enquêtes métier, visites de CRP, visites d'ESAT, stages en entreprise, stages en ESAT, immersions en CRP,...).

Ces activités sont l'occasion d'une confrontation avec la réalité, un espace où le stagiaire peut à la fois commencer une évaluation en situation de ses éventuelles difficultés mais aussi découvrir la possibilité de satisfactions narcissiques et valorisantes dans la vérification ou la découverte de potentiels. Ce qui s'y déroule peut être repris lors du suivi en entretien individuel afin d'en tirer des éléments évaluatifs et d'éventuels ajustements nécessaires.

3.3 L'activité

Nombre de candidatures POS reçues :**137**

Personnes effectivement prises en charge dans l'année :**82**

(Ce chiffre s'explique par le nombre de stagiaires qui a effectué le stage pour une période en fin 2017 début 2018 et fin 2018 début 2019)

Nombre de jours agréés : 222x30.....**6660 journées**

Nombre de journées acceptées, 5 994 soit 90 %

Nombre de jours réalisés : **6370 soit 95,60 %**

Nous avons réalisé **376 journées en plus** du prévisionnel.

Préconisations à la fin du stage de Pré orientation Spécialisée (POS)

- 49 stagiaires** ont terminé leur stage en 2018
- 43 stagiaires** l'ont effectué intégralement
- 6 stagiaires** ont arrêté pour des raisons médicales **soit 12%**

<Les orientations pour **les 43 stagiaires** ayant effectué la totalité du stage :

- Formations professionnelles **19 soit 44 %**
- ESAT **13 soit 30 %**
- Emploi en milieu ordinaire **3 soit 7 %**
- Entreprise d'insertion /adaptée.... **1 soit 2 %**
- Ateliers thérapeutiques **2 soit 5 %**
- Soins et sans suite immédiate **1 soit 2 %**
- Prestation Appui Projet **4 soit 9 %**
- Bénévolat **0 soit 0 %**

A l'issue des 6 mois, environ la moitié des stagiaires choisissent de compléter leur parcours par une formation professionnelle, majoritairement en CRP.

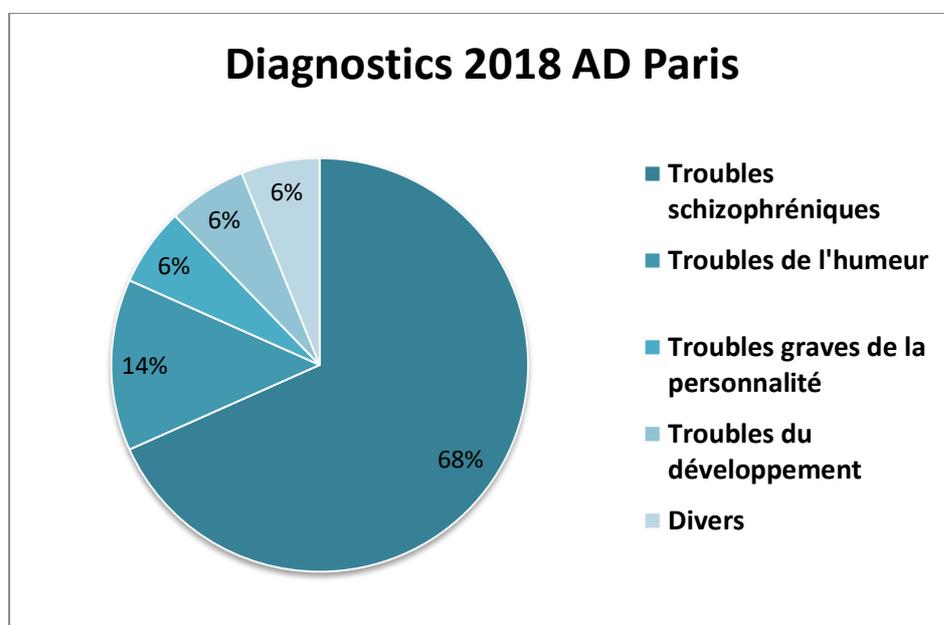
Au cours des 6 mois de stage, ci-dessous le nombre de stagiaires ayant effectué :

- Des stages en milieu ordinaire 20 soit **46 %**
- Des stages en ESAT1 soit **2 %**
- Des enquêtes métiers..... 21 soit **49 %**
- Des plateaux d'immersion en CRP 3 soit **7 %**

Ces stages sont essentiels pour permettre à la personne de valider son projet. Or les délais d'attente, surtout pour les stages en ESAT augmentent chaque année, ce qui devient problématique pour valider une orientation en ESAT. En 2018, seul 1 stagiaire a pu réaliser son stage en ESAT pendant la Pré-Orientation Spécialisée contre 7 stagiaires l'an dernier.

✚ Troubles présentés par les personnes accueillies pendant l'année 2018

Il s'agit de catégories diagnostiques larges issues des informations recueillies par le psychiatre du Centre lors des entretiens de pré-admission.



Si l'on compare avec les données du Projet d'Etablissement de 2010 et 2011, les catégories de troubles sont assez stables : troubles schizophréniques : 68 %, on peut remarquer une baisse des personnes ayant des troubles de l'humeur : 7 %. troubles de la personnalité 4.5%, troubles du développement 4%

BILAN DE FIN DE STAGE/EVALUATION DU DISPOSITIF

Les ateliers :

Expression écrite et orale : C'est un temps d'échange. Ce qui m'a plus c'est de lire des textes à haute voix. J'ai appris dans cet atelier de prendre tout le temps, car j'ai l'habitude de vouloir terminé plus vite pour me débarrasser.

A la fin du stage chaque personne s'exprime et donne ces avis avec en créant un débat. A la fête de fin d'année j'ai lu dans le public, j'ai bégaié mais je me suis dit ce n'est pas grave, car avant je me remettait en question sur mon bégaiement. J'ai réussi comme même à me faire comprendre l'histoire en orale.

Art plastique : J'aime beaucoup dessiner c'est ma passion .J'ai appris beaucoup de chose. Technique de l'huile sur les pastels grasse. Choisir un bon papier pour le fusain. Des fois les résultats ne me plaisent pas mais grâce aux formateurs et leurs conseils j'ai amélioré mon dessin. Il y a des beaux livres pour s'inspiré. J'ai aussi décoré un plateau en bois avec la pyrogravure et menuiserie. Ainsi, que la technique des crayons aquaréable.

Informatique : Je me suis beaucoup amélioré en Excel et la Word. Avec les exercices dans les pochettes et l'aide de la formatrice aussi. Toutes les formatrices nous accompagnent sur notre projet.

Ecriture : C'était des petit exercices, amusants sur tout à la fin d'exercice l'applaudissement. La formatrice rend l'atelier agréable. Des petits poèmes. Des échanges de cadeaux avec des mots. La spirale avec des mots.....

Projet : C'est un atelier important, sur tout au demi-parcours, retracé notre parcours de vie. Les freins et moteurs dans notre vie professionnelle. Recherche des contactes et des visites en Esat. Recherche sur ordinateur les métiers. Les appels téléphoniques, j'ai effectué plusieurs même des fois je bégaié des fois non. L'environnement du travail apprécié.....L'ambiance des formatrices entre eux c'est agréable pour notre groupe.

Méthodologie : La formatrice ma fait un entretien personnel c'était enrichissant, car elle nous donne des conseils sur non états dame comme le stress l'angoisse Elle m'a dit il ne faut pas rajouter des couches sur les idées noir. Je pense toujours a elle quant l'angoisse est fort.

Monsieur E. stagiaire

BILAN DE FIN DE STAGE/EVALUATION DU DISPOSITIF

L'ensemble du stage s'est bien passé pour moi malgré les quelques semaines d'absence pour raisons médicales. J'ai bien apprécié tous les ateliers qu'on a eu plus particulièrement l'atelier Arts plastiques, notamment qu'on créer des objets pour nous, le travaille manuel, travailler sur divers matériaux : bois, plastique... L'atelier expression écrite et oral et l'atelier écriture aussi ca m'a bien aidé pour créer des poèmes, textes... et le fait de lire nos créations devant le groupe ça m'a plût. J'aime également l'atelier Raisonnement logique, j'aime les défis et les casse-tête.

Les sorties culturelles sont aussi très intéressantes car elles m'ont permis de découvrir Paris, malgré que je n'habite pas loin de Paris, je suis très rarement sur la ville, et donc cela m'a fait découvrir des lieux que je pourrais visiter plus tard.

Lorsqu'on avait les ateliers sur le centre, le matériel est tés correct, on a en général des feuilles et stylos et crayons... pour travailler tranquillement ce qui est appréciable.

Le visites à l'extérieur dans des CRP ou ESAT se sont bien déroulées, on est bien accueillie, et bien renseigner sur les fonctionnements de leur structure.

Les temps de pause sont bien répartis dans la journée, ça nous permet de nous retrouver entre stagiaires et de discuter autour d'un chocolat.

Entre tous les stagiaires (tous groupes confondus) l'ambiance est bonne, il y a du respect envers les uns et les autres.

L'équipe des formateurs est très sympathique, elle est attentive et professionnelle.

En arrivant au centre les locaux sont propres, et parfois au cours de la journée il peut y arriver que les sanitaires soient mal entretenus par certains stagiaires ou personnes extérieurs ce qui peut être désagréable, mais dans l'ensemble ça va.

La fête de fin d'année m'a beaucoup plût, une bonne organisation, un très bon repas et un programme que j'ai bien apprécié (conteur africain, sketch, chant, musique, karaoké, danse...).

Les entretiens qu'on a en début de parcours, mi parcours et fin de stage sont très utiles pour le stagiaire pour le bon déroulement du stage.

Je trouve dommage que le centre soit fermé au déjeuner, car quand il fait mauvais temps ce n'est pas très facile, c'est regrettable qu'il n'est pas de cantine.

Le déroulement du planning est convenable.

Madame C. stagiaire

ELEMENTS DE CALCUL	N - 3 2015	N - 2 2016	N - 1 2017	TOTAL sur 3 ans	N 2018
Capacité autorisée	30	30	30		30
Nombre journées d'ouverture	222	222	222		222
Nombre théorique de journées	6 660	6 660	6 660	19 980	6 660
Nombre réel de journées	5 910	5 889	6 300	18 099	6 369
Nombre retenu de journées	5 994	5 994	5 994		5 994
Taux d'occupation - Reel en %	88,74%	88,42%	94,59%		95,63%
Taux moyen d'occupation constaté				90,59%	
Ecart Retenu / Réel en jours					375

Analyse et commentaires pour une sur ou sous activité, de l'évolution / année précédente

En 2018, l'établissement a ouvert 222 jours, avec un effectif de 11 stagiaires par groupes afin de pallier aux arrêts de stages en cours de la pré-orientation Spécialisée. Evolution du taux moyen d'occupation a été de 90% pour l'année 2018, qui s'explique notamment :

- Diminution de l'absentéisme pendant le stage de pré-orientation
- Groupe de 11 stagiaires avec l'accord de la Région afin pour garder une dynamique même ayant des arrêts de stages pour raisons médicales
- Un travail de collaboration avec les équipes de soin permet à la personne de garder du lien à l'extérieur pour garantir la continuité du parcours au sein du centre A.DUMAS
- Une année où l'établissement a connu peu d'arrêt de stage, l'accompagnement des personnes vivant avec une maladie mentale est imprévisible sur l'évolution du taux d'occupation

L'établissement a effectué 375 journées pour l'année 2018 avec un taux d'absentéisme à 95,63%% sur le budget, il est porté à 90%.

1. Suivi de la démarche qualité

1. **Date évaluation interne**

Depuis 2016, le Centre de Pré-orientation Spécialisé A. Dumas, dans le cadre de l'harmonisation sur l'évaluation interne des établissements de l'Association Entraide VIVRE, le personnel avec le soutien du siège et d'un consultant a entamé une formation le concept de l'évaluation.

Le Centre A. Dumas s'inscrit dans une démarche d'évaluation interne depuis 2016 à 2018 dans l'élaboration du classeur qualité.

Ce travail d'élaboration a été collectif et tout le personnel a participé aux différentes formations en fonction de leurs services.

Les indicateurs d'axes d'améliorations concernent : les actes de violence chez les enfants et l'implication du stagiaires dans son parcours professionnelle, le pouvoir « d'agir de la personne ».

Le concept de l'évaluation selon sa définition vise à apprécier de façon la plus objective possible les faits et à les comparer aux attentes grâce à un référentiel préétabli, que l'équipe a élaboré en fonction des documents et méthodes existantes dans l'établissement. Chaque membre du personnel et intervenant à participer à :

- Améliorer en continu les dispositifs et les prestations proposés
- Faciliter l'identification des difficultés,
- Aménager l'organisation interne de la structure,
- Viser des objectifs de progrès,
- Développer de nouvelles actions.

2. **Plan d'amélioration : évaluation interne**

Le plan d'amélioration de l'établissement concerne différents axes :

- **organisation du travail**
 - - formation à la bientraitance
 - mise en place d'un document des faits indésirables
 - organisation des sorties culturelles et les effets sur les stagiaires
 - la participation active des stagiaires au CVS
 - formation des professionnels sur des thèmes liés à l'accompagnement des stagiaires
 - les réunions de synthèses avec l'équipe pluridisciplinaire
- le parcours du stagiaire
 - processus d'admission à tenir
 - processus de l'orientation après la préo
 - mise en place d'activités à l'extérieur

- recueil des attentes du stagiaire
 - o maintenir les réunions du CVS
 - o le savoir expérientiel raconté par les anciens stagiaires « le cafés des anciens »

- travail avec les partenaires
 - o Participation à la REP pour aide à l'équipe MDPH sur les instructions des dossiers d'orientations des bénéficiaires
 - o Rencontre régulière avec les partenaires (CRP, CPO, équipe de soins...)

Les perspectives pour les années suivantes :

- maintenir une vigilance sur l'amélioration et le questionnement du projet d'établissement dans le cadre des stagiaires que nous accueillons.
- Développer le partenariat avec les entreprises pour permettre plus de stages qui reste ainsi que le développement avec les ESAT afin de proposer dans le cadre des MISPE une validation du projet du stagiaire

- La question des dossiers en attente, comment évalue-t-on une file active ? entre l'avant Préo et l'entrée au centre A. Dumas, les bénéficiaires peuvent attendre entre 8mois et 1 an. La question de l'attente, comment gérer cette attente et la démobilisation de la personne,

- la question des ruptures de parcours, pour certains stagiaires le stage en pré-orientation est terminé mais leurs projets n'est pas encore réalisable pour plusieurs freins.

L'EVALUATION EXTERNE REALISATION 2017

L'association Entraide VIVRE gestionnaire du Centre A. Dumas a souhaité que cet établissement puisse entrer dans la démarche de l'évaluation externe suite à l'évaluation interne de notre établissement en 2016. Dans le cadre du choix du cabinet évaluateur, la direction avec les autres établissements de l'association et le siège ont pu exposer un cadrage en fonction de l'organisation de chaque établissement. Le déroulement de la démarche a donc été intégré dans notre fonctionnement. Ce qui a permis pour l'évaluateur a rencontrer la quasi-totalité des salariés représentant les différentes disciplines.

L'établissement a fourni à l'évaluateur tous les documents nécessaires à la compréhension du fonctionnement. L'équipe a participé à la démarche ce qui a permis d'établir des échanges évaluatifs sur des questions pertinentes tant sur le public accueilli, sur l'orientation des personnes accueillies que, sur l'organisation de travail,

Dans le cadre de l'évaluation externe, l'équipe a pu apprécier le contenu et les échanges avec l'évaluateur tant sur la méthodologie que sur le contenu de ces interventions. En effet, les entretiens collectifs ont pu dédramatiser la démarche et de même la notion d' « évaluation » et ce qui a permis de mettre en exergue le travail continue sur le projet d'établissement et le questionnement de celui-ci selon les pratiques et le public actuellement accueilli.

En conclusion, il a été intéressant durant cette période d'évaluation externe de repositionner le projet d'établissement en le centrant sur le service rendu au usager, il est aussi fédérateur de l'identité et de la culture en interne. Cela a permis de mettre en avant que le projet insolite du pré-orientation pour handicap psychique est aussi un engagement et un contrat entre notre établissement et son environnement.

III. Analyse du résultat

1. Charges de personnel

Les dépenses du Groupe II s'élèvent à 558 417 € pour un Budget 2018 accepté de 601 110 €

L'écart correspond à – 42 693 €

1.1 Charges du personnel salarié

Les dépenses du personnel représentent 516 835 € contre 593 173 € au Budget exécutoire, selon le tableau du personnel pour 9,86 Equivalent Temps Plein.

La CCN applicable au siège de l'association est la CCN des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951.

Pour l'exercice les dépenses du personnel de l'établissement intègrent notamment :

- ✓ Une valeur moyenne du point, qui est de 4.436€
- ✓ Les augmentations individuelles et catégorielles selon la classification des salariés non cadres et cadres
- ✓ Les plafonds et taux constatés ce qui se traduit par un taux global des charges patronales nettes sur les appointements.

Nos prévisions calculées selon les éléments indiqués ci-dessus se traduisent en nombre de points puis en salaire brut pour déterminer ensuite le montant des charges sociales et fiscales selon la réalité en matière de taux (voir tableaux : nombre de points, salaires bruts, charges).

Les dépenses correspondent à des moyens en personnel adapté et qualifié (cf. tableau des effectifs). Cela nous permet de réaliser la mission validée par notre projet d'établissement dans le respect du projet associatif, selon la population accueillie, nos agréments

1.2 Autres charges relatives au groupe II

Pour les autres dépenses de ce groupe,

Le compte 621 d'un montant de 31 000 € correspond au remplacement d'un salarié par un vacataire en attente de recrutement et des besoins en fonction de l'évolution du public accueilli.

Le compte 622 – rémunérations d'intermédiaire «égal à 10 582 € en hausse 2 645 € par rapport au budget exécutoire comprend le recours à un cabinet d'experts comptables (4 053 €), à un commissaire aux comptes (2 299€), d'une intervention d'un cabinet d'avocats (1 080 €) et à un prestataire sur l'analyse de la pratique (3 150 €).

2. Autres charges d'exploitation

2.1 Analyse du niveau proposé des charges du groupe I & III

		N		En €	En %
GROUPE 1	83 108	106 642	88 053	-18 589	-17,43%
GROUPE 3	352 625	305 615	373 388	67 773	22,18%

	Reel N - 1	Reel N	ECART Reel N / Reel N - 1	
			En €	En %
GROUPE 1	83 108	88 053	4 945	5,95%
GROUPE 3	352 625	373 388	20 763	5,89%

Concernant le groupe I, dépenses afférentes à l'exploitation courante,

Le non-atteint s'élève à 17.43 % s'explique principalement par des achats moins importants

(-10 020 €), moins de sorties culturelles (-2 156 €) des frais postaux et télécommunications

(-1 180 €) et des prestations d'alimentation extérieurs (- 2 987 €), dans le cadre de l'absence de direction d'établissement, les dépenses prévues n'ont pas pu être engagées. Depuis l'arrivée de la nouvelle directrice, les projets des stagiaires dans le cadre des sorties culturelles, ont pu se mettre en place qu'à partir de octobre 2019, pour des raisons de sécurité et de suivi budgétaire.

Pour le **groupe III**, dépenses afférentes à la structure,

L'augmentation de 22.18 % des charges du Groupe III est liée à une hausse des locations immobilières à hauteur de 8 142 € qui nous est imposée, ainsi que les impôts et taxes de 1 812 € au dessus du budget exécutoire.

Nous avons provisionné les départs en retraite (21 463 €) et la taxe transport (STIF) de 7 002 €

Le compte 6812 Dotations aux amortissements est en diminution de – 1 793 €.

Le compte 689 correspond aux crédits non reconductibles 2018

- -Installation WIFI 2 218 €
- -Formation incendie, risques attentats, supervision et addictologie 14 746 €
- CITS 2018 (9 441 €)

3. Produits de la tarification

La dotation pour le financement prix de journées est de 1 041 374 € soit une hausse de + 6.30%

4. Produits autres que ceux de la tarification

4.1 Autres produits relatifs à l'exploitation

La participation des stagiaires à la vente des tickets restaurant est de 20 404 € est légèrement inférieure au budget exécutoire (22 000 €).

4.2 Produits financiers et non encaissables

Le compte 7894 comprend les reprises sur des Fonds Dédiés ou non des Crédits non reconductibles 2017 pour la Formation 6 830 €

Le compte 79-Transfert de charges émanent de différentes refacturations à d'autres dispositifs représente un montant de 10 177 €.

5. Investissements

Les investissements réalisés en 2018 pour un montant de 6 528 € concernent :

*Agencements et aménagements : 5 568 €

*Matériel de bureau 960 €

L'absence de direction n'a pas permis d'évaluer les besoins d'investissement en lien avec les besoins de l'établissement et des stagiaires. Son arrivée en septembre 2018, a repéré avec l'équipe des besoins d'investissement portée sur le BP2019.

IV. Synthèse du résultat

1. Détermination du résultat au titre de l'exercice 2018

Total classe 6	1 019 859
Total classe 7	1 082 601
<i>Résultat comptable excédentaire</i>	62 742
Dépenses pour congés payés	-6 275
Résultat antérieur incorporé (+)	
Résultat à affecter	56 467

2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

Réserves	10682	Excédents affectés à l'investissement	€
	10685	Réserve de trésorerie	€
	10686	Réserve de compensation	€
	10687	Réserve de compensation des amortissements	€
Report à Nouveau	11510 ou 110	Excédents affectés au financement	€
	11511 ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation	56 467€
	11519 ou 119	Report à nouveau déficitaire	€

Dans le cadre des informations collectives animées par l'équipe de la pré-orientation pour des bénéficiaires qui nous sont envoyés par la MDPH75, le temps d'attente entre l'accord de la MDPH pour une entrée en pré orientation et son entrée varie entre 8 mois et 1 an d'attente.

Nous souhaiterions affecter l'excédent du CA 2018 à un projet qui pourrait être de co-financement avec le CCAH permettant d'accompagner ce temps d'attente sur un projet de remobilisation avant l'entrée en pré-orientation des personnes ayant l'orientation Pré-orientation. Le CCAH souhaite participer à ce projet afin d'aider les personnes vivant avec un handicap psychique à éviter des ruptures de parcours et/ou une démobilitation liée à une attente trop longue.

Ce service sera au profit également des anciens stagiaires pour lequel après 6 mois de pré-orientation, leur projet est encore inachevé. Cela concernerait pour l'après Préo de 3 à 4 stagiaires par groupe et en amont de la Pré-orientation, cela concernerait, les bénéficiaires pour lesquels la MDPH 75 a évalué une entrée en Pré-orientation et pour lequel une entrée est validée par l'équipe pluridisciplinaire du centre A. Dumas.

Ce temps d'attente n'est pas acceptable pour les futurs stagiaires ainsi que pour les équipes. Ce délai décourage certaines personnes qui expriment parfois, dès la réunion d'information, qu'ils ne souhaitent pas attendre si longtemps, sachant qu'ils ont déjà « supportés » les délais de réponse de la MDPH.

Il est difficile pour les futurs stagiaires, qui ont repéré la nécessité pour eux de travailler leur orientation professionnelle, de s'engager dans un parcours qui peut concourir à les insécuriser, par ce long délai d'attente, provoquant en effet une rechute ou une démobilitation. Ce délai doit être le plus souvent contenu par les dispositifs partenaires, si ceux-ci existent. Pour autant, nous avons mis en place une phase de préadmission, indispensable à maintenir un lien pour mettre le plus de chance de réussite à cette entrée.

Le Conseil d'Administratif de l'Entraide VIVRE réuni le 25 Avril 2018 sollicite :

- Que l'excédent soit **56 467**euros pour l'exercice 2018 soit affecté à la charge d'exploitation en direction des personnes en situation de handicap psychique.

Fait le 29/04/2019

Rapport d'activité établi par Mme SAADNA Leila

Directrice du Centre Alexandre DUMAS

